

Gestion forestière durable : le label FSC® attribué aux forêts domaniales de Larfeuil et des Prieurés



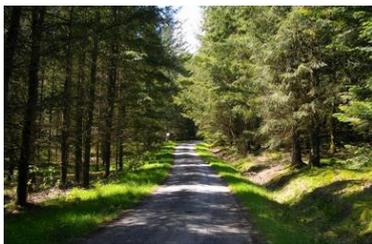
Deux forêts domaniales (Larfeuil en Corrèze et les Prieurés dans l'Allier) viennent d'obtenir la certification de gestion durable FSC®¹ en plus de la certification PEFC™² dont elles bénéficiaient déjà. Elles rejoignent ainsi les forêts d'Arques et d'Eawy (Seine-Maritime) labellisées en 2018. Cette double certification vient répondre aux attentes formulées par un certain nombre d'industriels du bois.

Depuis une vingtaine d'années, les 1 300 forêts domaniales françaises sont certifiées PEFC™, un des deux grands labels qui garantit le caractère durable de la gestion forestière. L'ONF s'est engagé en 2016 dans le processus de certification FSC® pour faire bénéficier certaines forêts de ce label, afin de répondre à la demande d'industriels du bois. Les objectifs de cette double certification sont les suivants :

- contribuer à l'approvisionnement de la filière bois ;
- apporter des recettes notables aux collectivités propriétaires de forêts et à l'ONF ;
- respecter les principes de la gestion durable, dans le nouveau contexte du changement climatique.

Grâce à ces expérimentations, il sera possible d'évaluer le coût de la certification FSC® et ses conséquences en termes d'organisation et de débouchés.

Les forêts domaniales de Larfeuil et des Prieurés couvrent une surface de près de 6 000 hectares et sont représentatives de la gestion multifonctionnelle assurée par l'ONF, prenant en compte les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux. Un audit d'extension du certificat FSC® à ces deux forêts a eu lieu début juillet. Le suivi et la traçabilité de la gestion, la forte compétence des personnels de l'ONF sur l'environnement, la biodiversité et la prise en compte de la sécurité des intervenants ont été parmi les points forts soulignés par l'auditeur.



Située entre Bugeat et Egletons, la forêt domaniale de Larfeuil est typique des paysages des forêts de moyenne montagne de la Corrèze (845 m d'altitude moyenne). Elle a été acquise par l'ONF en 1960 et est principalement constituée résineux (douglas, épicéa, sapin de Vancouver...). Elle comprend de nombreux cours d'eau et zones humides qui en font toute sa richesse environnementale.

Avec ses 5 200 ha de chênaie au cœur du Bourbonnais, la forêt domaniale des Prieurés regroupe les anciennes forêts des prieurés de Souvigny et Saint Menoux. De nombreuses haies et ruisseaux constituent des corridors écologiques permettant à de nombreuses espèces de se déplacer d'un massif à l'autre. Cette forêt fait partie du club très prisé de production de chêne de haute qualité pour la fabrication de tonneaux.



¹ Forest Stewardship Council® (FSC®)

² Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC™)

A propos de l'ONF

Acteur majeur de la filière forêt-bois, l'ONF rassemble près de 9000 professionnels en métropole et en outre-mer. Au quotidien, l'action des forestiers s'articule autour de trois objectifs indissociables : la production de bois, la protection de la biodiversité et l'accueil du public. L'ONF réalise également des missions de service public dans le domaine de la gestion des risques naturels, et propose des services aux collectivités et aux entreprises.

En savoir +
Onf.fr

